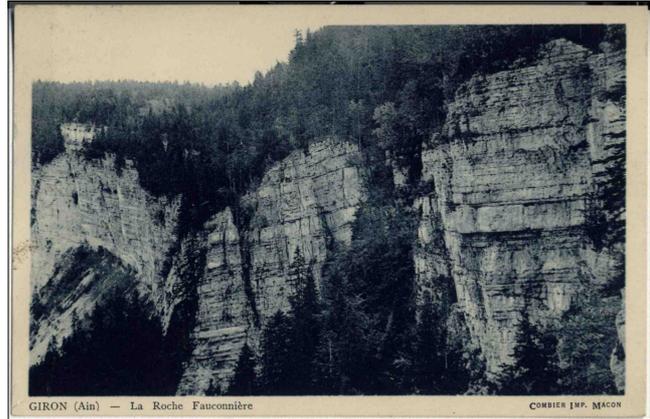




Site classé
Patrimoine
national



Cirque de la Roche Fauconnière

Ain

Date de l'arrêté : 18 août 1936

Commune : Giron

Superficie : 65,11 ha

La reculée de la Fauconnière, reculée calcaire profonde de 400 mètres qui entaille la forêt de Champfromier, sur la commune de Giron, présente l'un des escarpements rocheux les plus remarquables du Haut Jura : dans le cirque de la Fauconnière, sur ses flancs de calcaire, l'érosion a dessiné les ailes d'un immense oiseau. La falaise à cet endroit domine de 50 mètres la vallée de la Semine en contrebas.

Dans le cirque, entouré de sapins, d'épicéas, et de hêtres, surgissent des sources vaclusiennes : l'eau infiltrée dans les innombrables cassures et failles du plateau calcaire, ressurgit à son pied lorsqu'elle rencontre une barrière imperméable d'argile. Coqs de bruyère, buses, pics noirs fréquentent ce site au caractère sauvage et préservé, dans une région qui connaît un développement touristique rapide et une

pression foncière importante due à la proximité avec la Suisse. Ainsi Belleydoux, tout proche, avec sa station de ski nordique.

Le périmètre de protection du site épouse le rebord de la corniche calcaire qui se développe horizontalement sur près d'un kilomètre au-dessus de la vallée, préservant ainsi la virginité des hauts du Cirque, lui-même non classé, car quasiment inaccessible.

Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Libre

Autres observations

Le site est inclus dans le Parc naturel du Haut Jura et dans une zone Natura 2000

www.parc-haut-jura.fr

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

